

AVIS CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2017-E-006

séance du 13 avril 2017

**Concernant la validation du plan de gestion de la réserve naturelle nationale du
Plan de Tuéda (73)**

Lors de sa séance du 13/04/2017, le CSRPN Auvergne–Rhône–Alpes a donné un **avis favorable**, à la demande de validation plan de gestion de la réserve naturelle nationale du plan de Tuéda en saluant la bonne appropriation du nouveau guide de l'Aten par le gestionnaire et en soulignant le contexte difficile dans lequel la gestion de cette réserve s'exerce.

Le CSRPN demande au gestionnaire de la réserve de prendre en compte les recommandations suivantes :

– afin de favoriser l'appropriation de la réserve par les acteurs locaux, le conseil demande au gestionnaire de mettre en valeur le caractère exceptionnel de ces boisements alpins à *Picea abies* et *Pinus cembra* et de travailler sur une meilleure articulation entre les différents usages dans la réserve.

– le CSRPN demande au gestionnaire de compléter les listes de faune et en particulier la liste des coléoptères forestiers. Il invite le gestionnaire à consulter le rapport suivant : Dodelin B. 2003 – Coléoptères en cembraie de Tuéda (Commune des Allues, 73). Comparaison avec les cembraies de l'Orgère, Villarodin et Montonaz (Communes de Villarodin-Bourget, Villarodin et Avrieux, 73). Rapport pour le Parc National de la Vanoise – Réserve Naturelle de Tuéda – 39 pages.

– il serait souhaitable de parvenir, dans le cadre de ce plan de gestion, à une meilleure prise en compte des interactions possibles entre le patrimoine naturel et les autres patrimoines ou usages du territoire concerné (patrimoine bâti, immatériel, usages: pastoralisme, tourisme..., historiques...) afin de favoriser l'appropriation locale des enjeux naturels, et d'aboutir à une meilleure compréhension de ces derniers par les acteurs locaux.

le Président du CSRPN
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

